

# L'effort financier pour les universités en 2011-2012

## Le Québec et les autres provinces

---

**Note d'information – Enseignement supérieur**

**Numéro 1 – novembre 2014**

Le présent document **L'effort financier pour les universités en 2011-2012, Le Québec et les autres provinces** est le premier numéro de la collection **Note d'information – Enseignement supérieur**, novembre 2014

Le présent document a été produit par  
le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science

**Rédaction**

Marius Demers, économiste  
Direction de la planification et des politiques  
Secteur de l'enseignement supérieur

**Pour tout renseignement, s'adresser à la**

Direction de la planification et des politiques  
1035, rue De La Chevrotière, 18<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5  
Téléphone : 418 646-4133

Ce document peut être consulté  
sur le site Web du Ministère :  
**[www.mesrs.gouv.qc.ca](http://www.mesrs.gouv.qc.ca)**

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, 2014

ISSN : 2368-7002 (En ligne)

ISBN : 978-2-550-71751-5 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Comment se situe l'effort financier du Québec pour ses universités par rapport à celui des autres provinces canadiennes? Pour répondre à cette question, il faut examiner le problème sous différents angles. Il est nécessaire, bien sûr, de considérer les revenus et les dépenses des universités, mais aussi de tenir compte de la réalité économique des régions concernées. En effet, le niveau de richesse collective varie d'une province à l'autre, tout comme le coût de la vie. Les indicateurs retenus dans le présent document permettront de situer la position relative du Québec et d'expliquer les écarts observés avec le reste du Canada<sup>1</sup>. Quelques données comparatives seront également fournies à propos des pays de l'OCDE.

La section 1 porte sur la dépense globale des universités par rapport au produit intérieur brut (PIB). La section 2 traite de la dépense globale par étudiant des universités et, plus particulièrement, du coût salarial des enseignants et de ses deux principales composantes : le rapport étudiants-professeur et le salaire moyen des professeurs des universités. La section 3 examine les sources de revenus des universités pour le financement de l'ensemble de leurs activités. À la section 4, les revenus et les dépenses des universités font l'objet d'une comparaison et la question de la situation déficitaire des universités québécoises est abordée.

Les données utilisées dans cette étude proviennent surtout de Statistique Canada et de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU). Les sources de données sont les mêmes que celles ayant servi à la production de certaines fiches des *Indicateurs de l'enseignement supérieur*<sup>2</sup> (édition 2014, à paraître).

## 1 Dépense globale des universités par rapport au PIB

L'un des indicateurs les plus souvent utilisés pour mesurer l'effort financier en éducation est le rapport entre la dépense globale en éducation et le PIB. Il indique quelle part de la richesse collective d'un État est consacrée à l'éducation. Dans ce contexte, on peut se demander quelle proportion du PIB représente la dépense globale des universités du Québec et comment elle se compare à celle du reste du Canada.

Le concept de dépense globale des universités inclut le fonds de fonctionnement général, le fonds « Objectif spécifique et fiducie », le fonds de recherche subventionnée et le fonds d'immobilisations. Les entreprises auxiliaires sont exclues<sup>3</sup>.

### 1.1 Comparaison interprovinciale

Le tableau 1 présente les données relatives à la dépense globale des universités par rapport au PIB, au Québec et dans les autres régions du Canada, en 2011-2012.

Tableau 1

#### Dépense globale des universités par rapport au PIB, au Québec et dans les autres régions du Canada, en 2011-2012 (%)

	2011-2012
<b>Québec</b>	<b>1,82</b>
<b>Canada sans le Québec</b>	<b>1,63</b>
Provinces de l'Atlantique	2,09
Ontario	1,78
Provinces de l'Ouest	1,42
<b>Canada</b>	<b>1,67</b>

Source : MESRS, Direction de la planification et des politiques. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada et de l'ACPAU.

- 1 Le présent document est une mise à jour du *Bulletin statistique de l'éducation* publié par la Direction de la recherche, des statistiques et de l'information du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) : Marius DEMERS, *L'effort financier pour les universités en 2008-2009 : Comparaison entre le Québec et les autres provinces*, n° 40, mars 2011.
- 2 Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science. *Indicateurs de l'enseignement supérieur*, publication annuelle. Voir, entre autres, les fiches C3.3, C1.11 et C1.13.
- 3 Ce fonds comprend des activités, telles les résidences, les cafétérias et les librairies, qui sont autofinancées, et ont des objectifs périphériques à l'enseignement et à la recherche.

En 2011-2012, la dépense globale des universités par rapport au PIB était de 1,82 % au Québec<sup>4</sup>; par comparaison, ce taux était à 2,09 % dans les provinces de l'Atlantique, à 1,78 % en Ontario et à 1,42 % dans les provinces de l'Ouest.

L'écart entre le Québec (1,82 %) et la moyenne des autres provinces (1,63 %) est de 0,19 point de pourcentage. Cet écart est important et, pour l'expliquer, il est possible de l'analyser à partir de quatre grands facteurs : la dépense globale par étudiant, la richesse collective (définie par le PIB, par habitant), le taux de participation et le facteur démographique<sup>5</sup>. Le taux de participation est défini par le rapport entre l'effectif étudiant exprimé selon l'équivalence au temps plein et la population âgée de 18 à 24 ans, alors que le facteur démographique est obtenu en établissant le rapport entre la population âgée de 18 à 24 ans et la population totale.

Le tableau 2 fournit des données sur chacun de ces facteurs et le tableau 3 indique la contribution des différents facteurs à l'écart entre la dépense globale des universités par rapport au PIB au Québec et celle observée dans le reste du Canada en 2011-2012. Les facteurs « positifs » sont ceux qui sont à l'origine de l'effort financier plus élevé au Québec. Les facteurs « négatifs » sont ceux qui ont contribué à réduire l'écart.

Tableau 2

### Dépense globale par étudiant des universités, PIB par habitant, taux de participation et facteur démographique, au Québec et dans le reste du Canada, en 2011-2012

	Québec	Canada sans le Québec
Dépense globale par étudiant (\$)	28 697	29 688
PIB par habitant (\$)	43 490	53 905
Taux de participation (%)	30,1	30,4
Facteur démographique (%)	9,1	9,7

Source : MESRS, Direction de la planification et des politiques. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada, de l'ACPAU et de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC)<sup>6</sup>.

Tableau 3

### Influence de différents facteurs sur l'écart entre la dépense globale des universités par rapport au PIB, au Québec et celle observée dans le reste du Canada, en 2011-2012

Dépense globale des universités par rapport au PIB, au Québec (%)	1,82
Dépense globale des universités par rapport au PIB, dans le reste du Canada (%)	1,63
Écart (Québec – reste du Canada), en point de pourcentage	0,19

#### Contribution des facteurs à cet écart, en point de pourcentage :

Dépense globale par étudiant moins élevée au Québec	- 0,06
PIB par habitant moins élevé au Québec	0,37
Taux de participation moins élevé au Québec	- 0,02
Facteur démographique (moins de jeunes au Québec)	- 0,10
Total	0,19

Source : MESRS, Direction de la planification et des politiques. Voir l'annexe 1.

4 En 2011-2012, la dépense globale des universités du Québec était de 6,4 milliards de dollars, alors que le PIB du Québec était de 351,6 milliards de dollars.

5 Voir l'annexe 1.

6 Les données sur les effectifs étudiants proviennent de la banque de données de Statistique Canada : *Système d'information sur les étudiants postsecondaires* (SIEP). Cependant, il a des données manquantes pour quelques établissements et ce sont alors les données de l'AUCS qui sont utilisées.

En 2011-2012, la dépense globale par étudiant dans les universités du Québec (28 697 \$) était moins élevée de 3 % par rapport aux universités du reste du Canada (29 688 \$). Ce facteur a contribué à réduire l'écart de 0,06 point de pourcentage entre la dépense globale des universités par rapport au PIB, au Québec et celle observée dans le reste du Canada.

Par ailleurs, le PIB par habitant du Québec (43 490 \$), qui était moins élevé de 19 % par rapport à la moyenne des autres provinces canadiennes (53 905 \$), a contribué pour 0,37 point de pourcentage à l'écart entre la dépense globale des universités par rapport au PIB au Québec et celle observée dans le reste du Canada. Il s'agit du plus important facteur explicatif de l'effort financier plus élevé du Québec par rapport au reste du Canada.

En ce qui a trait au taux de participation un peu moins élevé au Québec que dans le reste du Canada, sa contribution est de - 0,02 point de pourcentage. Cela s'explique principalement par les différences structurelles entre les systèmes d'enseignement. Ainsi, l'existence des cégeps diminue la durée de plusieurs programmes d'études universitaires, ce qui a une influence à la baisse sur l'effectif étudiant et, donc, sur le taux de participation au Québec<sup>7</sup>.

Enfin, le facteur démographique (relativement moins de jeunes au Québec) a permis de réduire l'écart de 0,10 point de pourcentage.

Ainsi, un seul de ces quatre facteurs a contribué à l'effort financier plus élevé du Québec : la richesse collective, qui est moindre au Québec par rapport aux autres provinces. Les trois autres facteurs ont eu un effet contraire. Cependant, l'analyse comparative de la dépense globale par étudiant va permettre d'aller plus loin dans cet examen des facteurs explicatifs.

## 1.2 Comparaison avec les pays de l'OCDE

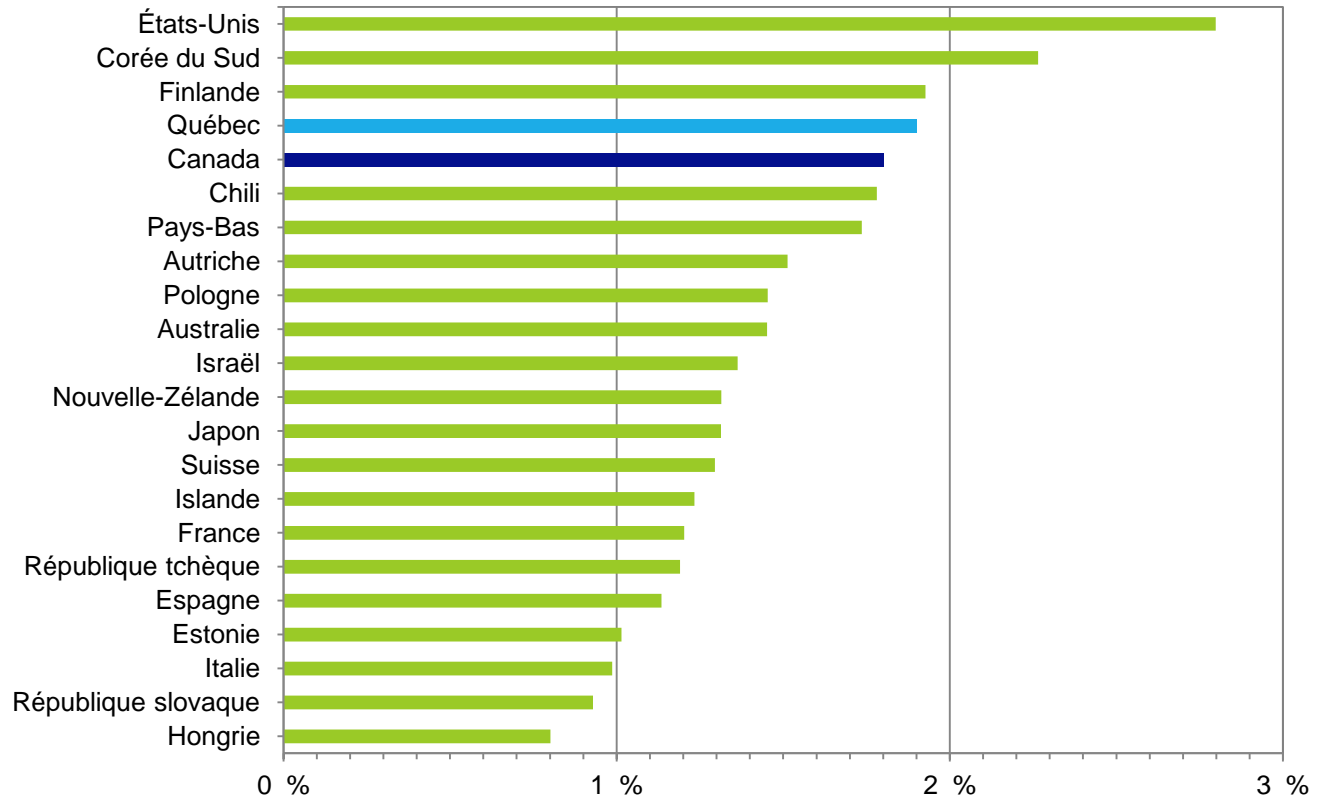
Statistique Canada produit des données comparatives sur la dépense globale des universités par rapport au PIB sur la base des concepts de l'OCDE, afin de permettre des comparaisons internationales. Si on compare cet indicateur au Québec et dans les pays de l'OCDE (ceux pour lesquels il y a des données comparatives), en 2009-2010, il en ressort que le Québec se situait au milieu des États dont l'effort financier était le plus important<sup>8</sup>. En fait, parmi les pays considérés, seuls trois pays allouaient une plus grande part de leur PIB à l'enseignement universitaire (voir le graphique 1).

---

7 Il faut se rappeler que le taux de participation est défini ici par la proportion que représente l'effectif étudiant dans la population de 18 à 24 ans.

8 Les sources de données sont indiquées au bas du graphique. Il est à noter que les données pour le Québec et le Canada sont pour l'année 2009, alors que les données pour les pays de l'OCDE sont pour l'année 2010 (choix effectué par Statistique Canada, en raison des données disponibles). Les données pour les pays de l'OCDE sont pour le « Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau », à l'exception des États-Unis pour lequel la donnée est pour l'« ensemble du tertiaire » (seule donnée disponible pour l'enseignement tertiaire de ce pays).

Graphique 1

**Dépense globale des universités par rapport au PIB, Québec, Canada et pays de l'OCDE en 2009-2010 (%)**

Sources : Pour le Québec et le Canada : Statistique Canada et Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*, 2013, cat. 81-604, chapitre B. Pour les pays de l'OCDE : OCDE, *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, 2013, chapitre B. Voir la note 8.

L'effort financier plus grand au Québec s'explique surtout par la dépense globale par étudiant, nettement plus élevée que la moyenne des pays de l'OCDE<sup>9</sup>. De plus, le pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études universitaire chez les jeunes adultes québécois était supérieur à celui de la moyenne des pays de l'OCDE. Ce facteur a également contribué à accroître son effort financier à l'enseignement universitaire.

## 2 Dépense globale par étudiant des universités

Cet indicateur permet de comparer le niveau des ressources financières consacrées aux étudiants. Le concept de dépense globale retenu dans cette section est le même que celui de la section précédente : elle inclut le fonds de fonctionnement général, le fonds « Objectif spécifique et fiducie », le fonds de recherche subventionnée et le fonds d'immobilisations. Les entreprises auxiliaires sont exclues<sup>10</sup>.

Il est nécessaire de considérer l'ensemble des fonds en raison du fait que, d'une province à l'autre, la répartition des dépenses entre les divers fonds comptables se fait différemment<sup>11</sup>.

Ce fait a été reconnu par Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, qui ne publient plus de données sur les seules dépenses de fonctionnement par étudiant<sup>12</sup>.

9 Voir la section 2.2.

10 Voir la note 3.

11 Pour illustrer le problème de la comptabilisation des dépenses (et des revenus) entre les divers fonds, on peut donner les deux exemples suivants. Dans les universités du Québec, certaines dépenses relatives à l'achat de mobilier et d'équipement sont comptabilisées dans le fonds d'immobilisation, alors que dans les universités du reste du Canada, ces mêmes dépenses sont comptabilisées dans le fonds de fonctionnement. Par ailleurs, les dépenses des universités du Québec pour l'enseignement et la recherche dans les hôpitaux universitaires sont comptabilisées dans le fonds de la recherche subventionnée, alors que pour certaines universités hors Québec, ces mêmes dépenses sont comptabilisées dans le fonds de fonctionnement.

Il faut indiquer, par ailleurs, que les différentes catégories de dépenses sont étroitement liées, en particulier celles relatives à l'enseignement et à la recherche. Les choix qui sont faits pour l'un ont un impact sur l'autre. Par exemple, la répartition du temps des professeurs entre leurs diverses activités (dont l'enseignement et la recherche) a un impact direct sur les dépenses des universités pour ces deux domaines. Ainsi, les dégrèvements d'enseignement obtenus par les professeurs aux fins de la recherche ont un impact direct sur les dépenses de fonctionnement (la tâche d'enseignement qui n'est pas donnée par les professeurs doit être assumée par des chargés de cours ou par un nombre plus grand de professeurs, par exemple). Cela vaut aussi pour l'utilisation d'autres catégories de personnel (par exemple, de soutien), des dépenses d'équipements (par exemple, les laboratoires) et pour les dépenses d'infrastructures.

Par ailleurs, selon Statistique Canada, la dépense d'immobilisation représentait la même proportion de la dépense globale (12 %) tant au Québec que dans le reste du Canada, en 2011-2012. Pour effectuer ce calcul, Statistique Canada a considéré le total des dépenses relatives aux immobilisations que l'on retrouve dans chacun des fonds<sup>13</sup>.

On observe par ailleurs des différences structurelles entre les systèmes d'enseignement (par exemple celles relatives à l'enseignement collégial) qui ont une influence sur le niveau relatif de la dépense par étudiant des universités. Bien qu'il soit difficile d'en tenir compte, il est possible de fournir une estimation de l'incidence des différences structurelles sur l'écart entre la dépense par étudiant des provinces.

Un autre problème qui se pose est celui des différences dans le coût de la vie. En effet, en 2011, le coût de la vie au Québec était moins élevé de 10 % par rapport au reste du Canada<sup>14</sup>. Il est important d'en tenir compte dans les comparaisons de données financières. En effet, pour une même quantité de dollars, le pouvoir d'achat n'est pas le même d'une province à l'autre. Pour illustrer l'importance de ce facteur, on peut considérer le salaire moyen des professeurs à temps plein des universités du Québec, qui était de 107 673 \$ en 2010-2011 (dernière année disponible pour cet indicateur<sup>15</sup>). Ce salaire était 8 % moins élevé que celui de leurs collègues du reste du Canada (117 548 \$). Si l'on tient compte des écarts dans le coût de la vie, on arrive à la conclusion que les professeurs à temps plein des universités du Québec avaient en réalité un pouvoir d'achat assez semblable à celui des professeurs des autres provinces.

## 2.1 Comparaison interprovinciale

En 2011-2012, la dépense globale par étudiant des universités du Québec était de 28 697 \$. Par comparaison, dans les universités des provinces de l'Atlantique, elle était de 29 344 \$; en Ontario, elle était de 27 105 \$ et, dans les provinces de l'Ouest, de 33 878 \$ (tableau 4). La dépense globale par étudiant particulièrement élevée dans les provinces de l'Ouest a un impact important à la hausse sur la moyenne canadienne. Il faut dire aussi que le PIB par habitant est particulièrement élevé dans les provinces de l'Ouest. L'annexe 3 met en relation la dépense globale par étudiant des universités et le PIB par habitant des provinces<sup>16</sup>.

Dans la deuxième colonne du tableau figurent des données sur la dépense par étudiant en dollars courants, sous forme d'indices (Québec = 100). La dépense par étudiant au Québec était moins élevée de 3 % par rapport au reste du Canada.

Il est également important de préciser qu'au cours des années 2000, la dépense par étudiant des universités (en dollars courants) a augmenté plus fortement au Québec qu'en Ontario. Entre 2000-2001 et 2011-2012, on a observé une augmentation de 42 % de la dépense par étudiant au Québec et de 33 % en Ontario.

12 Voir la publication suivante : Statistique Canada et Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*, 2013, cat. 81-604, chapitre B.

13 Source : Tableau B.2.14 du *Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE)*, avril 2014.

14 Voir l'annexe 2.

15 Suite à des compressions budgétaires, Statistique Canada a annoncé, le 3 mai 2012, l'abandon du *Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges (SPEUC)*. L'année 2010-2011 est la dernière année disponible pour cette enquête. Voir aussi la section du texte qui porte sur le salaire moyen des professeurs.

16 L'annexe 3 présente les données sur la dépense globale par étudiant, le PIB par habitant et le rapport entre la dépense globale par étudiant et le PIB par habitant, par province, en 2011-2012.

Tableau 4

**Dépense globale par étudiant des universités<sup>17</sup> en 2011-2012, au Québec et dans les autres régions du Canada**

	Dépense par étudiant (en \$ courants)	Dépense par étudiant (en \$ courants)	Dépense par étudiant pondéré (en \$ courants)	Dépense par étudiant pondéré (en \$ convertis en PPA)
		Québec = 100	Québec = 100	Québec = 100
	(1)	(2)	(3)	(4)
<b>Québec</b>	<b>28 697</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Canada sans le Québec</b>	<b>29 688</b>	<b>103,5</b>	<b>109,5</b>	<b>99,7</b>
Provinces de				
l'Atlantique	29 344	102,3	112,7	108,7
Ontario	27 105	94,5	99,4	88,5
Provinces de l'Ouest	33 878	118,1	124,6	115,2
<b>Canada</b>	<b>29 469</b>	<b>102,7</b>	<b>107,3</b>	<b>99,6</b>

Source : MESRS, Direction de la planification et des politiques. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada, de l'ACPAU, de l'AUCC<sup>18</sup> et du ministère des Finances du Québec (calcul des parités de pouvoir d'achat [PPA]).

**L'incidence des différences structurelles**

Comme il a été indiqué dans l'introduction de cette section, les différences entre les dépenses par étudiant des provinces s'expliquent aussi, en partie, par les différences structurelles entre les systèmes d'enseignement. Ainsi, les différences qui concernent l'enseignement collégial ont une incidence sur les durées et les coûts relatifs à l'enseignement universitaire.

Au Québec, le diplôme d'études collégiales en formation préuniversitaire constitue la condition habituelle d'admission à l'enseignement universitaire alors que, dans les autres provinces, le diplôme d'études secondaires est habituellement suffisant. Par ailleurs, dans certaines provinces de l'Ouest (surtout en Alberta et en Colombie-Britannique), des étudiants ont la possibilité de faire leurs deux premières années d'études universitaires dans un collège, puis de terminer leur programme d'études à l'université. La formation qui se donne dans les collèges est moins coûteuse, mais la contrepartie est une dépense par étudiant plus élevée dans les universités (les dernières années de formation y étant plus coûteuses).

Parmi les autres différences structurelles, mentionnons les différences dans la composition des effectifs étudiants par cycle et domaine d'études dans les universités. Ainsi, le fait que les universités du Québec comptent une proportion plus élevée d'étudiants inscrits dans les secteurs disciplinaires plus coûteux et aux cycles d'études universitaires supérieurs explique, en partie, leur dépense par étudiant plus élevée qu'en Ontario.

Il existe une méthodologie qui permet de tenir compte, en partie, de ces différences structurelles. L'idée de base de cette méthodologie est d'accorder un poids aux divers types d'effectif. À cette fin, une grille de pondération permettant d'estimer un effectif étudiant pondéré pour chacune des provinces a été produite<sup>19</sup>.

Dans la troisième colonne du tableau 4 figurent des données sur la dépense par étudiant pondéré, sous forme d'indices (Québec = 100). Ainsi, lorsqu'on ajuste les données pour tenir compte des différences structurelles, on obtient une dépense par étudiant moins élevée de 9 % au Québec que dans le reste du Canada en 2011-2012.

17 Aux fins du calcul de la dépense par étudiant, une comptabilisation uniforme des effectifs étudiants de toutes les provinces basée sur la convention suivante a été appliquée : les effectifs à temps partiel sont convertis en équivalents au temps plein, en étant divisés par 3,5, puis sont additionnés aux effectifs à temps plein.

18 Voir la note 6.

19 L'effectif étudiant pondéré permet de tenir compte du fait que le coût de formation des étudiants n'est pas le même selon le secteur disciplinaire et le cycle d'études. Ainsi, le coût de formation d'un étudiant en médecine vétérinaire est nettement plus élevé que celui d'un étudiant en administration. De même, un étudiant à la maîtrise coûte plus cher qu'un étudiant au baccalauréat.



### **La prise en compte du coût de la vie**

Un autre ajustement des données est possible pour tenir compte des différences dans le coût de la vie observées d'une province à l'autre (le coût de la vie était moins élevé de 10 % au Québec par rapport au reste du Canada en 2011). Dans la quatrième colonne du tableau 4 figurent des données sur la dépense par étudiant pondéré, en dollars convertis en une même parité de pouvoir d'achat (PPA). Les données sont présentées sous forme d'indices (Québec = 100). Lorsqu'on tient compte à la fois des différences structurelles et du coût de la vie, il apparaît que la dépense par étudiant dans les universités est, au Québec, sensiblement la même que dans la moyenne du reste du Canada.

Par ailleurs, d'autres ajustements aux données permettraient de rendre les données plus comparables<sup>20</sup>. Si on tenait compte des différences structurelles, du coût de la vie et des autres ajustements possibles, la dépense par étudiant au Québec serait plus élevée au Québec que dans la moyenne du reste du Canada, en 2011-2012.

Si l'on revient à la comparaison de la dépense par étudiant en dollars courants, il est à remarquer que, par rapport à l'Ontario, celle des universités du Québec était supérieure de 1 592 \$<sup>21</sup>. Cet écart s'explique surtout par une dépense par étudiant plus élevée au Québec pour le personnel enseignant, la recherche, les frais financiers et les activités relatives à l'informatique et aux communications. À l'inverse, on observe une dépense par étudiant moins élevée au Québec qu'en Ontario pour les services aux étudiants (dont les bourses d'études<sup>22</sup>) et les relations extérieures.

## **2.1.1 Une dépense importante : le coût salarial des enseignants des universités**

La dépense salariale pour toutes les catégories de personnel des universités (les avantages sociaux étant inclus) représente plus de la moitié de la dépense globale des universités au Québec et dans les autres provinces. La masse salariale du personnel enseignant constitue le principal élément de la dépense salariale. Lorsqu'on divise la masse salariale du personnel enseignant par le nombre d'étudiants exprimé selon l'équivalence au temps plein, on obtient le coût des enseignants par étudiant<sup>23</sup>.

Ce coût était moins élevé au Québec (7 805 \$) que dans les provinces de l'Atlantique (8 406 \$) et que dans les provinces de l'Ouest (9 670 \$), mais il était plus élevé qu'en Ontario (7 678 \$). En raison de ce coût élevé dans les provinces de l'Ouest, le coût des enseignants par étudiant au Québec se situe en dessous de la moyenne du reste du Canada (8 444 \$). Cependant, si l'on prend en compte le fait que le coût de la vie est moins élevé au Québec que dans le reste du Canada, on obtient un coût des enseignants par étudiant (réel) qui est au Québec un peu plus élevé par rapport à la moyenne du reste du Canada.

Parmi les facteurs qui expliquent les différences observées dans le coût salarial des enseignants, deux sont particulièrement importants : le nombre moyen d'étudiants par professeur et le salaire moyen des professeurs. Ainsi, malgré un salaire moyen moins élevé au Québec qu'en Ontario, le coût des enseignants par étudiant demeure plus élevé au Québec. Cela s'explique surtout par le fait que le nombre moyen d'étudiants par professeur est moins élevé au Québec qu'en Ontario.

20 Ce serait le cas par exemple pour les compensations de taxes. Ainsi, au Québec, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire paie des compensations de taxes directement aux villes et aux municipalités au nom des universités. Ces sommes ne sont pas comptabilisées dans les rapports financiers des universités ni dans les données de l'ACPAU. Or, tout indique que dans les autres provinces, cet élément de dépense serait pris en compte dans le fonds de fonctionnement (données de l'ACPAU). En 2011-2012, il s'agissait d'un montant d'environ 100 millions de dollars payé par le gouvernement, mais qui n'est pas considéré dans l'évaluation comparative des ressources consacrées aux universités. Un autre exemple : les bourses d'études allouées par les universités. Ces dernières sont nettement plus élevées dans les autres provinces parce que les droits de scolarité, qui y sont plus élevés qu'au Québec, s'y accompagnent d'une redistribution d'une partie des droits perçus aux étudiantes et aux étudiants sous forme de bourses. Au Québec, l'aide financière aux études (dont les bourses) est gérée centralement et la dépense est prise en compte dans les dépenses du gouvernement.

21 L'annexe 4 présente la ventilation de la dépense globale par étudiant dans les universités du Québec et de l'Ontario, selon le poste de dépense, en 2011-2012.

22 Voir la note 20.

23 La masse salariale considérée dans le calcul de la dépense par étudiant pour le personnel enseignant inclut la rémunération des doyens, des directeurs de département, des professeurs, des chargés de cours ainsi que les montants versés pour tous les autres employés engagés aux fins d'enseignement (selon le concept retenu par Statistique Canada). Les avantages sociaux ne sont pas compris dans la masse salariale utilisée aux fins de ce calcul.

## 2.1.2 Le rapport étudiants-professeur dans les universités

En 2010-2011, le nombre moyen d'étudiants par professeur à temps plein au Québec (22,5) était moins élevé qu'en Ontario (26,4), mais plus élevé que dans les provinces de l'Atlantique (17,0) et dans les provinces de l'Ouest (19,1), comme on peut le voir au tableau 5<sup>24</sup>.

Tableau 5

**Rapport étudiants-professeur à temps plein dans les universités, au Québec et dans les autres régions du Canada, en 2010-2011 (%)**

	2010-2011
<b>Québec</b>	<b>22,5</b>
<b>Canada sans le Québec</b>	<b>22,2</b>
Provinces de l'Atlantique	17,0
Ontario	26,4
Provinces de l'Ouest	19,1
<b>Canada</b>	<b>22,3</b>

Source : MESRS, Direction de la planification et des politiques. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada et de l'AUCC<sup>25</sup>.

Cependant, il faut préciser que le nombre moyen d'étudiants par professeur est obtenu en divisant le nombre d'étudiants en équivalence au temps plein (ETP) par le nombre de professeurs réguliers à temps plein dans les universités. Les chargés de cours et les enseignants à temps partiel ne sont pas inclus dans ce calcul. Or, les chargés de cours assument une forte proportion du volume d'enseignement offert dans les universités (environ 50 % de l'enseignement au premier cycle dans les universités du Québec). Nous ne disposons pas de données comparables pour les chargés de cours et pour les enseignants à temps partiel.

Le nombre élevé de chargés de cours au Québec s'explique en partie par le grand nombre de dégrèvements d'enseignement accordés aux professeurs pour leur permettre de remplir d'autres tâches (effectuer de la recherche, occuper des postes de direction des affaires académiques, remplir des tâches de services internes à l'université, etc.). Il existe cependant peu de données récentes à ce sujet.

## 2.1.3 Le salaire moyen des professeurs des universités

Le salaire moyen des professeurs comprend le traitement de base ainsi que les honoraires additionnels versés pour des fonctions administratives. La première colonne du tableau 6 présente le salaire moyen des professeurs, en dollars courants, pour le Québec et les autres provinces en 2010-2011<sup>26</sup>. Le salaire moyen des professeurs du Québec (107 673 \$) était de 3 % supérieur à celui de leurs homologues des provinces de l'Atlantique (104 671 \$), mais il était de 12 % moins élevé que celui des professeurs de l'Ontario (122 952 \$) et moins élevé de 7 % que celui des professeurs des provinces de l'Ouest (115 534 \$). À la deuxième colonne du tableau figurent des données sur les salaires, en dollars courants, sous forme d'indices (Québec = 100).

Ces données sur les salaires ne tiennent pas compte des écarts relatifs au coût de la vie. Dans la troisième colonne du tableau 6, les données sur les salaires sont converties en PPA sous forme d'indices (Québec = 100). Lorsqu'on tient compte du coût de la vie, le salaire moyen des professeurs apparaît sensiblement le même au Québec et dans le reste du Canada.

24 Voir la note 15.

25 Voir la note 6.

26 Voir la note 15.

Tableau 6

**Salaire moyen des professeurs des universités en 2010-2011, au Québec et dans les autres régions du Canada**

	Salaire moyen (en \$ courants)	Salaire moyen (en \$ courants) Québec = 100	Salaire moyen (en \$ convertis en PPA) Québec = 100
	(1)	(2)	(3)
<b>Québec</b>	<b>107 673</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Canada sans le Québec</b>	<b>117 548</b>	<b>109</b>	<b>99</b>
Provinces de l'Atlantique	104 671	97	94
Ontario	122 952	114	102
Provinces de l'Ouest	115 534	107	99
<b>Canada</b>	<b>115 405</b>	<b>107</b>	<b>99</b>

Source : MESRS, Direction de la planification et des politiques. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada et du ministère des Finances du Québec (calcul des parités de pouvoir d'achat [PPA]).

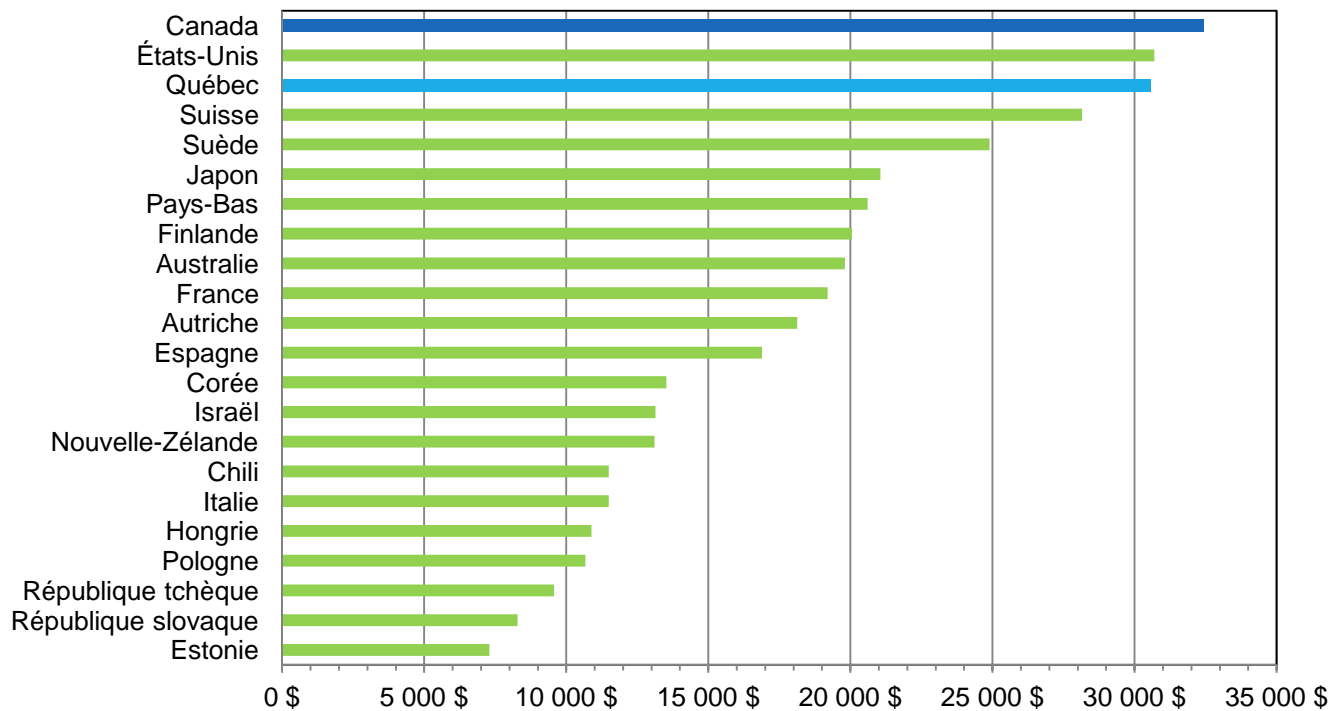
## 2.2 Comparaison avec les pays de l'OCDE

Statistique Canada produit des données comparatives sur la dépense globale par étudiant sur la base des concepts de l'OCDE, afin de permettre des comparaisons internationales. Si on compare la dépense globale par étudiant dans les universités du Québec et dans les pays de l'OCDE (ceux pour lesquels il y a des données comparatives), en 2009-2010, il en ressort que le Québec se situait parmi les États dont l'effort financier était le plus important<sup>27</sup>. En fait, parmi les pays considérés, seuls le Canada et les États-Unis avaient une dépense globale par étudiant plus élevée (voir le graphique 2).

<sup>27</sup> Les sources de données sont indiquées au bas du graphique. Il est à noter que les données pour le Québec et le Canada sont pour l'année 2009, alors que les données pour les pays de l'OCDE sont pour l'année 2010 (choix effectué par Statistique Canada, en raison des données disponibles). Les données pour les pays de l'OCDE sont pour le « Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau », à l'exception des États-Unis pour lequel la donnée est pour l'« ensemble du tertiaire » (seule donnée disponible pour l'enseignement tertiaire de ce pays).

Graphique 2

**Dépense globale des universités par étudiant, Québec, Canada et pays de l'OCDE en 2009-2010 (en dollars canadiens convertis sur la base des parités du pouvoir d'achat<sup>28</sup>)**



Sources : Pour le Québec et le Canada : Statistique Canada et Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*, 2013, cat. 81-604, chapitre B. Pour les pays de l'OCDE : OCDE, *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, 2013, chapitre B.

### 3 Revenus globaux par étudiant des universités

Quelles sont les sources de financement des universités du Québec et comment se comparent-elles à celles des autres provinces? La présente section vise à répondre à cette question.

Tout comme pour la dépense globale, les revenus globaux des universités incluent le fonds de fonctionnement général, le fonds « Objectif spécifique et fiducie », le fonds de recherche subventionnée et le fonds d'immobilisations. Le fonds de dotation<sup>29</sup> ainsi que les entreprises auxiliaires sont exclus<sup>30</sup>.

#### 3.1 La comparaison des revenus globaux par étudiant

Le tableau 7 présente les données sur les revenus globaux par étudiant des universités, au Québec et dans les autres provinces canadiennes, en 2011-2012.

28 Statistique Canada utilise, pour le moment, un même indice de parité du pouvoir d'achat pour toutes les provinces (les écarts dans le coût de la vie, d'une province à l'autre, ne sont pas pris en compte).

29 L'ACPAU définit ce fonds comme étant un « Fonds affecté rendant compte de la capitalisation de montants (surtout des dons) provenant de sources extérieures ou intérieures, faisant l'objet de restrictions et ne pouvant pas être dépensés » (*Brochure explicative : Information financière des universités et collèges 2011-2012*). Les sommes dans ce fonds sont investies pour ensuite générer des revenus d'investissement. Lorsque ces revenus d'investissement sont utilisés pour financer les dépenses des universités, ils sont rapportés principalement dans le fonds « Objectif spécifique et fiducie ».

30 Voir la note 3.

En 2011-2012, les revenus globaux par étudiant des universités du Québec étaient de 27 927 \$. Par comparaison, dans les universités des provinces de l'Atlantique, ils totalisaient 30 381 \$; dans celles de l'Ontario, 26 670 \$ et, dans celles des provinces de l'Ouest, 33 382 \$ (tableau 7).

Tableau 7

### Revenus globaux par étudiant des universités<sup>31</sup> en 2011-2012, au Québec et dans les autres régions du Canada

	Revenus par étudiant (en \$ courants)	Revenus par étudiant (en \$ courants)	Revenus par étudiant pondéré (en \$ courants)	Revenus par étudiant pondéré (en \$ convertis en PPA)
		Québec = 100	Québec = 100	Québec = 100
	(1)	(2)	(3)	(4)
<b>Québec</b>	<b>27 927</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Canada sans le Québec</b>	<b>29 377</b>	<b>105,2</b>	<b>111,3</b>	<b>101,4</b>
Provinces de				
l'Atlantique	30 381	108,8	119,9	115,6
Ontario	26 670	95,5	100,5	89,5
Provinces de l'Ouest	33 382	119,5	126,2	116,7
<b>Canada</b>	<b>29 058</b>	<b>104,0</b>	<b>108,7</b>	<b>100,9</b>

Source : MESRS, Direction de la planification et des politiques. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada, de l'ACPAU, de l'AUCC<sup>32</sup> et du ministère des Finances du Québec (calcul des parités de pouvoir d'achat [PPA]).

Dans la deuxième colonne du tableau 7 figurent des données sur les revenus par étudiant, en dollars courants, sous forme d'indices (Québec = 100). Les revenus par étudiant étaient au Québec moins élevés de 5 % par rapport au reste du Canada.

#### **L'incidence des différences structurelles**

Comme pour la comparaison de la dépense par étudiant, un calcul a été effectué pour tenir compte, en partie, des différences structurelles.

Dans la troisième colonne du tableau 7 figurent des données sur le revenu par étudiant pondéré, sous forme d'indices (Québec = 100). Ainsi, lorsqu'on ajuste les données pour tenir compte des différences structurelles, on obtient un revenu par étudiant qui était moins élevé de 10 % au Québec que dans le reste du Canada en 2011-2012.

#### **La prise en compte du coût de la vie**

Il faut cependant rappeler qu'en 2011, le coût de la vie au Québec était moins élevé de 10 % que dans le reste du Canada. Dans la quatrième colonne du tableau 7 figurent des données sur le revenu par étudiant pondéré, en dollars convertis en une même parité de pouvoir d'achat (PPA). Les données sont présentées sous forme d'indices (Québec = 100). Lorsqu'on tient compte à la fois des différences structurelles et du coût de la vie, il apparaît que le revenu par étudiant dans les universités est au Québec est 1 % moins élevé que dans la moyenne du reste du Canada.

31 Aux fins du calcul du revenu par étudiant, une comptabilisation uniforme des effectifs étudiants de toutes les provinces basée sur la convention suivante a été appliquée : les effectifs à temps partiel sont convertis en équivalents au temps plein, en étant divisés par 3,5, puis sont additionnés aux effectifs à temps plein.

32 Voir la note 6.

### 3.2 Les sources de revenus des universités

Les tableaux 8 et 9 présentent la ventilation des revenus globaux par étudiant des universités, selon la provenance des fonds (en dollars courants et en pourcentages), en 2011-2012. Les sources de revenus sont ventilées selon la provenance des fonds publics (gouvernement fédéral, gouvernement provincial et autres) et des fonds privés (droits de scolarité, subventions et contrats non gouvernementaux, dons et legs, revenus de placements et autres revenus divers)<sup>33</sup>.

Au Québec, en 2011-2012, 53,7 % du financement des universités était assumé par le gouvernement provincial<sup>34</sup>, alors que le pourcentage correspondant était de 42,6 % dans le reste du Canada. Le gouvernement fédéral assumait 14,3 % du financement au Québec et 11,0 % dans le reste du Canada. L'importante contribution du gouvernement fédéral au financement des universités s'expliquait surtout par les subventions accordées au titre de la recherche (par exemple les conseils de recherche).

Par ailleurs, les droits de scolarité et les autres frais<sup>35</sup> contribuaient au financement des universités dans une proportion de 14,2 % au Québec et de 28,0 % dans le reste du Canada. En 2011-2012, la moyenne des droits de scolarité des étudiants canadiens inscrits à temps plein au premier cycle universitaire était 2,4 fois plus élevée dans le reste du Canada (6 020 \$) qu'au Québec (2 520 \$)<sup>36</sup>. Par ailleurs, les autres frais obligatoires des étudiants inscrits à temps plein au premier cycle universitaire étaient sensiblement les mêmes au Québec (718 \$) que dans l'ensemble du Canada (726 \$)<sup>37 38</sup>.

Le financement des universités provenant des subventions et contrats non gouvernementaux était assez proche de celui du reste du Canada (6,6 % en comparaison de 6,5 %), mais la contribution des dons et legs était moins importante (2,5 % en comparaison de 2,9 %), en 2011-2012.

Par ailleurs, les revenus de placements ont contribué à 1,2 % du financement des universités au Québec, alors que le pourcentage correspondant était de 2,5 % dans le reste du Canada.

Les autres revenus divers comptaient pour 6,3 % du financement au Québec et 5,4 % dans le reste du Canada. Ces autres revenus comprennent, entres autres, les revenus provenant de la location de locaux, de la vente de services (par exemple : tests de laboratoire) et de revenus obtenus grâce à l'exploitation et à la vente de licences et de brevets.

Au total, le financement public est plus important au Québec (69,2 %) que dans le reste du Canada (54,7 %), alors que le financement privé est moins élevé (30,8 % comparativement à 45,3 %).

33 Il est important de se rappeler que les « entreprises auxiliaires » sont exclues de la comparaison (les revenus provenant des cafétérias, des résidences d'étudiants, etc., sont donc exclus).

34 En 2011-2012, le gouvernement du Québec a versé 3,3 milliards de dollars aux universités.

35 « Les autres frais comprennent les frais obligatoires et non obligatoires exigibles au titre des services de santé, des activités sportives, des services de la bibliothèque, des demandes d'inscription, des inscriptions tardives, des armoires vestiaires, des relevés de notes, etc. » (Source : ACPAU, *Brochure explicative, Information financière des universités et collèges 2011-2012*, p. 13.)

36 En 2013-2014, les droits de scolarité des étudiants canadiens inscrits à temps plein au premier cycle universitaire étaient de 2 653 \$ au Québec et de 6 453 \$ dans le reste du Canada.

37 En 2013-2014, les autres frais obligatoires des étudiants canadiens inscrits à temps plein au premier cycle universitaire étaient de 803 \$ au Québec et de 817 \$ dans le reste du Canada.

38 Il est à noter que si on additionne le total des droits de scolarité et des autres frais des étudiants canadiens inscrits à temps plein au premier cycle universitaire pour une région du Canada en 2011-2012 (ex. pour le Québec : 2 520 \$ + 718 \$ = 3 238 \$), le montant obtenu est inférieur au montant indiqué dans le tableau 8 pour cette région (ex. pour le Québec : 3 981 \$). Cela s'explique principalement par le fait que les données du tableau 8 couvrent tous les types d'étudiants (résidents, non-résidents et étrangers) et tous les cycles d'études. Ainsi, au Québec, les droits de scolarité varient beaucoup selon le type d'étudiants considérés.

Tableau 8

Revenus globaux par étudiant des universités en 2011-2012, selon la provenance des fonds, au Québec et dans les autres régions du Canada<sup>39</sup> (en dollars courants)

	Québec	Canada sans le Québec	Provinces de l'Atlantique	Ontario	Provinces de l'Ouest	Canada
<b>Fonds publics</b>	<b>19 298</b>	<b>16 064</b>	<b>18 165</b>	<b>12 965</b>	<b>20 380</b>	<b>16 776</b>
Gouvernement provincial	14 990	12 519	14 923	9 721	16 275	13 063
Gouvernement fédéral	3 984	3 239	3 031	3 044	3 605	3 403
Autres <sup>40</sup>	324	306	211	200	500	310
<b>Fonds privés</b>	<b>8 629</b>	<b>13 313</b>	<b>12 216</b>	<b>13 705</b>	<b>13 002</b>	<b>12 282</b>
Droits de scolarité et autres frais	3 981	8 222	7 226	8 927	7 385	7 288
Subventions et contrats non gouvernementaux	1 842	1 916	1 097	2 005	2 006	1 900
Dons et Legs	712	849	1 067	798	869	819
Revenus de placement	326	734	551	746	767	644
Autres revenus divers <sup>41</sup>	1 768	1 592	2 275	1 229	1 975	1 631
<b>Total</b>	<b>27 927</b>	<b>29 377</b>	<b>30 381</b>	<b>26 670</b>	<b>33 382</b>	<b>29 058</b>

Source : MESRS, Direction de la planification et des politiques. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada, de l'ACPAU et de l'AUCC<sup>42</sup>.

Tableau 9

## Revenus globaux des universités en 2011-2012, selon la provenance des fonds, au Québec et dans les autres régions du Canada (en %)

	Québec	Canada sans le Québec	Provinces de l'Atlantique	Ontario	Provinces de l'Ouest	Canada
<b>Fonds publics</b>	<b>69,2</b>	<b>54,7</b>	<b>59,8</b>	<b>48,6</b>	<b>61,1</b>	<b>57,8</b>
Gouvernement provincial	53,7	42,6	49,1	36,4	48,8	45,0
Gouvernement fédéral	14,3	11,0	10,0	11,4	10,8	11,7
Autres	1,2	1,1	0,7	0,8	1,5	1,1
<b>Fonds privés</b>	<b>30,8</b>	<b>45,3</b>	<b>40,2</b>	<b>51,4</b>	<b>38,9</b>	<b>42,2</b>
Droits de scolarité et autres frais	14,2	28,0	23,8	33,5	22,1	25,1
Subventions et contrats non gouvernementaux	6,6	6,5	3,6	7,5	6,0	6,5
Dons et Legs	2,5	2,9	3,5	3,0	2,6	2,8
Revenus de placement	1,2	2,5	1,8	2,8	2,3	2,2
Autres revenus divers	6,3	5,4	7,5	4,6	5,9	5,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : MESRS, Direction de la planification et des politiques. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada, de l'ACPAU et de l'AUCC.

39 Comprend le fonds de fonctionnement général, le fonds « Objectif spécifique et fiducie », le fonds de recherche subventionnée et le fonds d'immobilisations. Le fonds de dotation ainsi que les entreprises auxiliaires sont exclus.

40 Montants qui proviennent des municipalités (par exemple : subventions et contrats accordés par un organisme responsable du transport en commun), d'un gouvernement d'une autre province ou d'un gouvernement étranger.

41 Comprend, entre autres, les revenus provenant de la location de locaux, de la vente de services (par exemple : tests de laboratoire) et de revenus obtenus grâce à l'exploitation et à la vente de licences et de brevets.

42 Voir la note 6.

## 4 Comparaison des revenus et des dépenses

Comment se comparaient les revenus et les dépenses des universités en 2011-2012?

En 2011-2012, au Québec et dans la moyenne du reste du Canada, la dépense par étudiant était plus élevée que le revenu par étudiant (voir les tableaux 4 et 7).

Bien que les données de Statistique Canada et de l'ACPAU ne puissent pas servir à déterminer précisément la situation financière des universités, il est établi que les universités du Québec ont cumulé au fil des années d'importants déficits<sup>43</sup>. Divers facteurs sont évoqués pour expliquer la situation déficitaire des universités québécoises, dont ceux-ci : les majorations salariales consenties par les universités à leurs employés, les déficits des régimes complémentaires de retraite, ainsi qu'un financement insuffisant pour les frais indirects de recherche.

Le premier facteur (les majorations salariales) est particulièrement important pour expliquer la situation déficitaire des universités du Québec. En effet, ces dernières années, l'indexation salariale des universités du Québec est allée au-delà de la politique salariale du gouvernement du Québec. Il faut rappeler ici que les subventions accordées aux universités tiennent compte de la politique salariale du gouvernement pour les employés de la fonction publique et que toute augmentation salariale qui va au-delà des paramètres fixés par le gouvernement doit être financée par les autres sources de revenus des universités. Or, comme il a été indiqué précédemment, les autres sources de financement des universités du Québec sont relativement limitées.

Les données complètes sur les taux d'indexation des salaires du personnel des universités ne sont pas disponibles, mais il est possible, à titre indicatif, de comparer l'évolution du salaire moyen des professeurs d'université et de celui des enseignants des commissions scolaires et des cégeps. Il est à noter que ces derniers ont été soumis à la politique salariale du gouvernement du Québec. Le graphique 3 présente cette comparaison pour les années 1981 à 2010<sup>44</sup>. On s'aperçoit que l'écart entre le salaire moyen des professeurs des universités et celui des enseignants des commissions scolaires et des cégeps a augmenté au cours des années.

En 1981-1982, le salaire moyen des professeurs des universités était plus élevé de 38 %, par rapport à celui des enseignants des cégeps, et de 56 %, par rapport à celui des enseignants des commissions scolaires. En 2010-2011, ces écarts étaient respectivement de 64 % et 80 %.

Au cours des années 2000, le salaire moyen des professeurs d'université a augmenté à un taux annuel moyen de 3,2 %, comparativement à 2,1 % pour les enseignants des cégeps et 2,4 % pour les enseignants des commissions scolaires.

Cette logique vaut aussi pour d'autres catégories de personnel des universités (professionnels, techniciens, employés de bureau, employés de service et ouvriers), qui ont obtenu de meilleures conditions salariales que pour les catégories d'emploi comparables de l'administration publique québécoise. Selon une récente étude de l'Institut de la statistique du Québec, pour ces catégories de personnel « La rémunération globale de l'administration québécoise est en retard de 9,5 % sur celle du secteur universitaire dans l'ensemble des emplois repères »<sup>45</sup>.

Par ailleurs, Statistique Canada produit des données comparatives sur la rémunération des travailleurs selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les universités canadiennes font partie de l'enquête et des données sont disponibles pour l'ensemble des catégories d'employés des universités. En 2011-2012, la rémunération horaire moyenne pour les employés à temps plein dans les universités du Québec était de 29,56 \$, soit 6 % moins élevée que dans le reste du Canada (31,43 \$)<sup>46</sup>. Cependant, comme le coût de la vie au Québec était moins élevé de 10 % par rapport au reste du Canada, en 2011, cela signifie qu'en termes réels, la rémunération horaire moyenne dans les universités du Québec était plus élevée que dans le reste du Canada<sup>47</sup>.

43 Selon la Direction des contrôles financiers et des systèmes (DCFS) du MESRS, le déficit cumulé au fonds de fonctionnement était de plus de 2,6 milliards en 2012-2013.

44 Il s'agit de la dernière année disponible pour les données sur le salaire moyen des professeurs d'université.

45 ISQ, *Rémunération des salariés : État et évolution comparés*, 2013, p. 10.

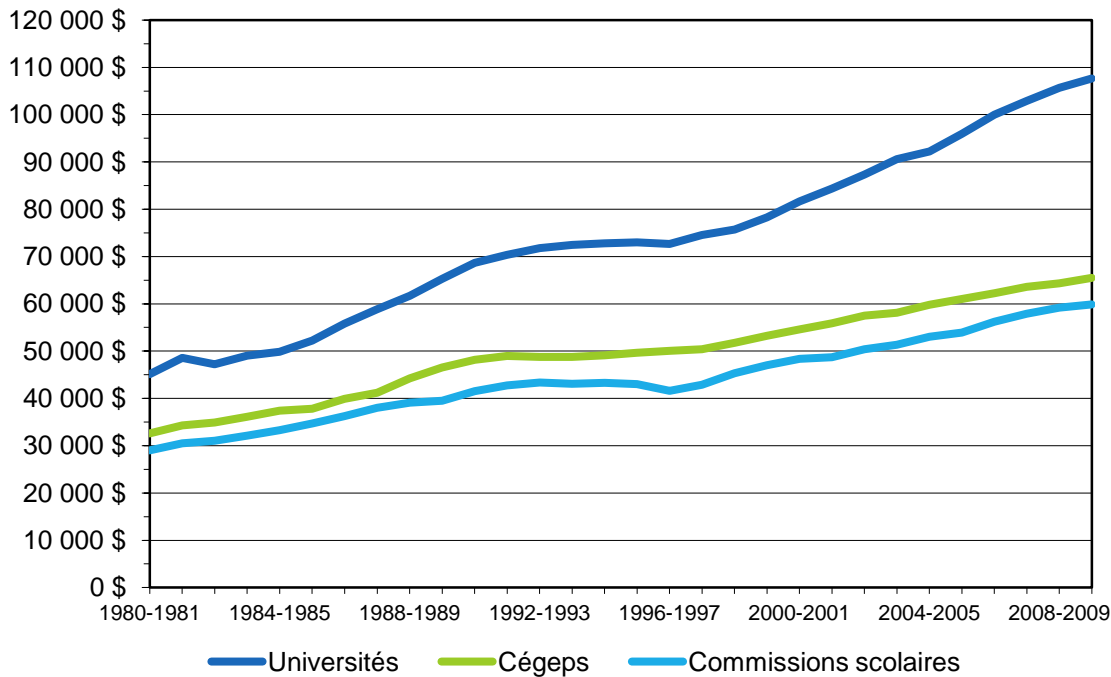
46 Statistique Canada, *Compilation spéciale à partir de l'Enquête sur la population active*, SCIAN 6113-Université.

47 Voir l'annexe 2.



Graphique 3

### Salaire moyen des enseignants des commissions scolaires et des cégeps et salaire moyen des professeurs d'université (en dollars courants)



Sources : MESRS, Direction de la planification et des politiques. *Coût global de la rémunération* (salaire moyen des enseignants des commissions scolaires), *Rapports financiers* des cégeps (salaire moyen des enseignants des cégeps) et Statistique Canada (salaire moyen des professeurs des universités du Québec provenant de l'*Enquête sur le personnel enseignant à plein temps travaillant dans les universités et collèges canadiens*).

Pour avoir une idée de l'effet de la politique d'indexation salariale du personnel des universités du Québec, il est possible d'estimer la dépense additionnelle pour les universités en ce qui concerne chaque augmentation d'un point de pourcentage des salaires. En 2011-2012, selon les données de l'ACPAU, la masse salariale des universités du Québec était d'environ 3,0 milliards de dollars. Un point de pourcentage de cette somme représente 30 millions de dollars et 10 points de pourcentage, 300 millions de dollars.

Il est important de souligner ici que les points de pourcentage additionnels accordés au fil des années sont cumulatifs et contraignants pour les finances des universités, ce qui expliquerait en partie la hauteur du déficit cumulé des universités québécoises.

## Conclusion

Selon divers indicateurs, l'effort financier du Québec pour ses universités est plus important que dans la moyenne du reste du Canada. Ainsi, en 2011-2012, la dépense globale des universités par rapport au PIB était de 1,82 % au Québec, comparé à 1,63 % dans le reste du Canada.

Par ailleurs, la dépense globale par étudiant dans les universités du Québec (28 697 \$) était de 3 % moins élevée que celle des universités du reste du Canada (29 688 \$), en 2011-2012. Cependant, lorsque l'on tient compte des différences structurelles entre les systèmes d'enseignement et des écarts dans le coût de la vie, la dépense par étudiant au Québec devient sensiblement la même que dans le reste du Canada. Ces calculs peuvent être considérés comme conservateurs, car d'autres ajustements seraient possibles et iraient dans le sens d'une dépense par étudiant relativement plus élevée au Québec.

Les écarts entre la dépense par étudiant varient beaucoup selon la province ou la région qui sert de point de comparaison. Ainsi, la dépense globale par étudiant des universités du Québec (28 697 \$) était de 6 % plus élevée qu'en Ontario (27 105 \$). Cela s'explique surtout par une dépense par étudiant plus élevée au Québec pour le personnel enseignant, les activités relatives à l'informatique et aux communications, la recherche, et les frais financiers.

Il convient de remarquer que, malgré un salaire moyen des professeurs qui est moins élevé au Québec qu'en Ontario, le coût des enseignants par étudiant demeure plus élevé au Québec. Cela s'explique surtout par le fait que le nombre moyen d'étudiants par professeur est moins élevé au Québec qu'en Ontario.

Lorsqu'on tient compte du coût de la vie, le salaire moyen des professeurs québécois apparaît sensiblement le même que celui de leurs homologues dans le reste du Canada, et ce, malgré le fait que la richesse collective est nettement moins élevée au Québec.

Les revenus globaux par étudiant des universités sont plus élevés au Québec (27 927 \$) qu'en Ontario (26 670 \$), mais se situent en dessous de la moyenne du Canada sans le Québec (29 377 \$), en 2011-2012. Cependant, lorsqu'on tient compte à la fois des différences structurelles et du coût de la vie, il apparaît que les revenus par étudiant dans les universités sont assez proche au Québec et dans la moyenne du reste du Canada.

Par ailleurs, la comparaison des sources de revenus des universités montre que le financement public est plus important au Québec (69,2 %) que dans le reste du Canada (54,7 %), alors que le financement privé est moins élevé (30,8 % comparativement à 45,3 %). Le financement privé inclut, entre autres, les revenus provenant des droits de scolarité, dont la contribution est nettement moins élevée au Québec (14,2 %) que dans le reste du Canada (28,0 %).

La comparaison des revenus et des dépenses (par étudiant) révèle que les revenus étaient moins élevés que les dépenses au Québec et dans la moyenne du reste du Canada, en 2011-2012. La situation déficitaire des universités du Québec s'expliquerait, en grande partie, par des politiques salariales qui sont plus généreuses pour leur personnel que le financement gouvernemental qu'elles obtiennent à ce titre. En effet, les subventions du gouvernement du Québec tiennent compte de la politique salariale de celui-ci pour ses employés, alors que les universités accordent des augmentations plus élevées à leur personnel.

## Annexe 1

### **Facteurs explicatifs des écarts entre les provinces quant à la dépense globale des universités par rapport au PIB**

Afin de pouvoir expliquer les écarts observés entre les provinces quant à la dépense globale des universités par rapport au PIB, il est nécessaire d'effectuer une analyse comparative des principaux facteurs qui déterminent le niveau de l'effort financier dans chaque province. Les facteurs considérés sont : la dépense globale par étudiant, la richesse collective (définie par le PIB par habitant), le taux de participation et le facteur démographique. Le taux de participation est défini par le rapport entre l'effectif étudiant exprimé selon l'équivalence au temps plein et la population âgée de 18 à 24 ans, alors que le facteur démographique est obtenu en établissant le rapport entre la population âgée de 18 à 24 ans et la population totale<sup>48</sup>.

Soit l'équation d'identité suivante :

$$\frac{DGE}{PIB} \equiv \frac{DGE}{EFF} \times \frac{1}{PIB/POP} \times \frac{EFF}{18-24} \times \frac{18-24}{POP}$$

où

- DGE* : dépense globale des universités
- PIB* : produit intérieur brut
- EFF* : effectif étudiant en équivalence au temps plein
- POP* : population totale
- DGE/PIB* : dépense globale des universités par rapport au PIB
- DGE/EFF* : dépense par étudiant
- PIB/POP* : PIB par habitant
- EFF/18-24* : taux de participation
- 18-24/POP* : facteur démographique

<sup>48</sup> Les formules utilisées pour calculer la contribution des facteurs explicatifs quant à l'écart entre deux provinces, pour ce qui est de la dépense globale des universités par rapport au PIB, ne sont pas fournies dans le présent document, mais sont disponibles sur demande.

## Annexe 2

### **Indices de parité de pouvoir d'achat par province**

Lorsque l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) effectue des comparaisons internationales de la dépense en éducation, les montants de dépenses en monnaies nationales des pays considérés sont convertis en dollars américains à partir des indices de parité de pouvoir d'achat (PPA) de ces pays. Les indices de PPA permettent de convertir les dépenses dans une monnaie commune, mais aussi de tenir compte des différences dans le coût de la vie des pays considérés : « Les PPA sont des taux de conversion monétaire qui permettent d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. En d'autres termes, une somme d'argent donnée, convertie en monnaies nationales au moyen des PPA, permettra d'acheter le même panier de biens et services dans tous les pays. Les PPA sont donc des taux de conversion monétaire qui éliminent les différences de niveaux de prix existant entre les pays. » (OCDE, *Comptes nationaux*.)

Il est important de faire la distinction entre l'indice des prix à la consommation (IPC) et l'indice du coût de la vie. L'IPC est un indicateur des variations des prix à la consommation. Il est calculé en comparant, à travers le temps, le prix d'un panier fixe de produits achetés par les consommateurs. L'indice reflète donc uniquement le mouvement des prix dans le temps; il ne constitue pas un indice du coût de la vie, bien que l'on ait souvent tendance à l'appeler ainsi<sup>49</sup>.

Évidemment, les diverses provinces canadiennes utilisent la même monnaie, mais la production d'un indice de parité de pouvoir d'achat, par province, permettrait de tenir compte des différences de coût de la vie d'une province à l'autre.

Pour le moment, il n'existe pas d'indices de parité de pouvoir d'achat par province, mais il semble que Statistique Canada ait à sa disposition toutes les données nécessaires pour la production de tels indices. Le ministère des Finances du Québec a d'ailleurs développé une méthode simplifiée pour approximer les indices de PPA provinciaux. Des données ont d'ailleurs été produites à partir de cette méthode simplifiée<sup>50</sup>.

« L'objectif ici est d'obtenir des taux de conversion des dépenses publiques exprimées en valeur monétaire qui éliminent les différences de niveau de prix entre les provinces, afin de permettre des comparaisons en volumes de services<sup>51</sup>. »

Le tableau suivant fournit les indices de parité de pouvoir d'achat qui ont été utilisés aux fins des comparaisons interprovinciales de la dépense globale par étudiant des universités (tableau 4 du texte), du salaire moyen des professeurs (tableau 6 du texte) et des revenus par étudiant des universités (tableau 7 du texte).

49 Voir les articles suivants de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) : **Flash-info - Travail et rémunération**, *Inflation et coût de la vie*, vol. 4, n° 1, janvier 2003, accessible dans Internet : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/pdf/pdf-bulletin/TRjanv03.pdf>. **Flash-info - Travail et rémunération**, *Indice du coût de la vie*, vol. 4, n° 2, mars 2003, accessible dans Internet : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/pdf/pdf-bulletin/TRmars03.pdf>.

50 QUÉBEC, ministère des Finances, Direction de l'analyse, de la planification et de l'information budgétaires. *Détail de la construction des PPA provinciales; Une mesure des écarts du coût de la vie*, vol. 10 n° 2, janvier 2014.

51 QUÉBEC, ministère des Finances, Direction générale des finances publiques et de la fiscalité locale et autochtone. *Méthode simplifiée pour approximer les PPA provinciales* (non publié), juin 2004.

Tableau A.2.1

Indices de parité de pouvoir d'achat des provinces en 2011<sup>e</sup> (Québec = 100)

<b>Provinces de l'Atlantique</b>	<b>103,7</b>
Terre-Neuve	101,1
Île-du-Prince-Édouard	100,0
Nouvelle-Écosse	107,5
Nouveau-Brunswick	101,1
<b>Québec</b>	<b>100,0</b>
<b>Ontario</b>	<b>112,4</b>
<b>Provinces de l'Ouest</b>	<b>108,1</b>
Manitoba	100,0
Saskatchewan	102,2
Alberta	106,5
Colombie-Britannique	112,9
<b>Canada sans le Québec</b>	<b>109,8</b>
<b>Canada</b>	<b>107,8</b>

e : Estimations.

Source : MESRS, Direction de la planification et des politiques. Calculs effectués à partir de données fournies par le ministère des Finances du Québec.

## Annexe 3

### Dépense globale par étudiant des universités par rapport au PIB par habitant

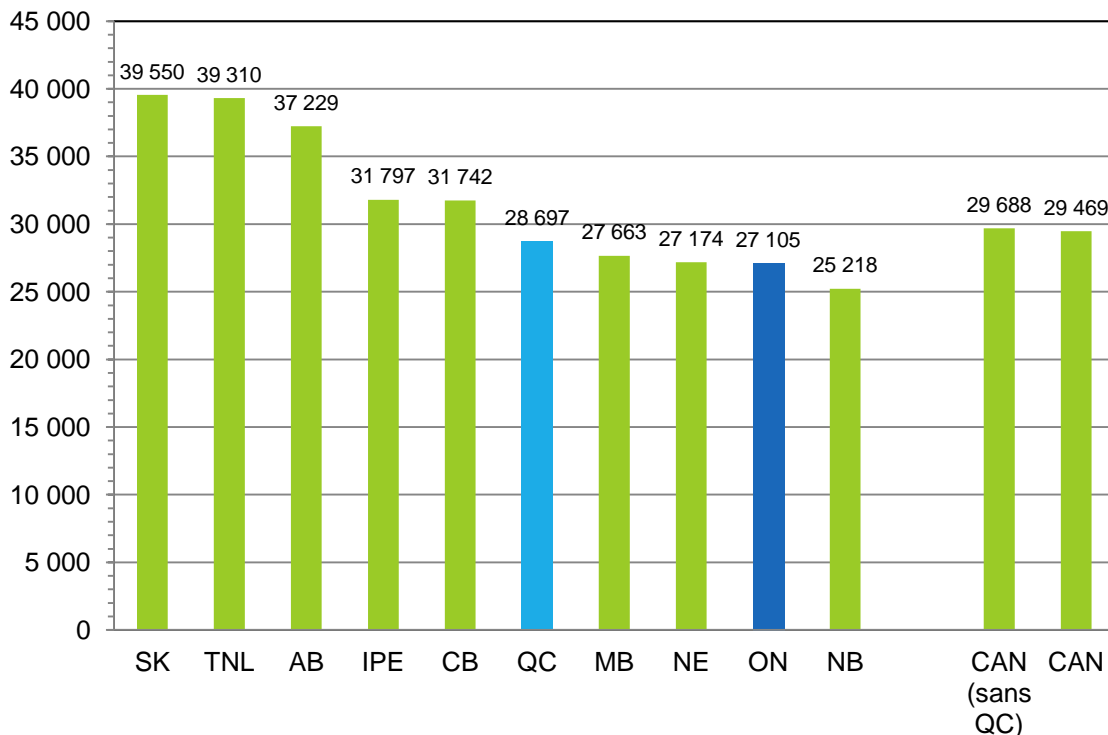
Cette annexe présente, dans des graphiques, les données sur la dépense globale<sup>52</sup> par étudiant, le PIB par habitant et le rapport entre la dépense globale par étudiant et le PIB par habitant, par province, en 2011-2012.

La dépense globale d'éducation par étudiant est un indicateur de l'effort financier consenti pour l'éducation, tandis que le PIB par habitant est un indicateur de la richesse collective. La mise en relation des deux éléments fournit un indicateur de l'effort financier relatif, soit la dépense par étudiant en proportion du PIB par habitant. En plus de tenir compte de la capacité à payer des régions, ce rapport permet de prendre en compte les différences qui concernent le coût de la vie.

Le graphique A.3.1 indique que la dépense globale par étudiant varie beaucoup d'une province à l'autre et que le Québec se situe au 6<sup>e</sup> rang des provinces canadiennes. Cependant, l'écart entre le Québec et la moyenne du reste du Canada est peu élevé (3 %).

Graphique A.3.1

Dépense globale par étudiant des universités, selon la province, en 2011-2012 (en dollars courants)

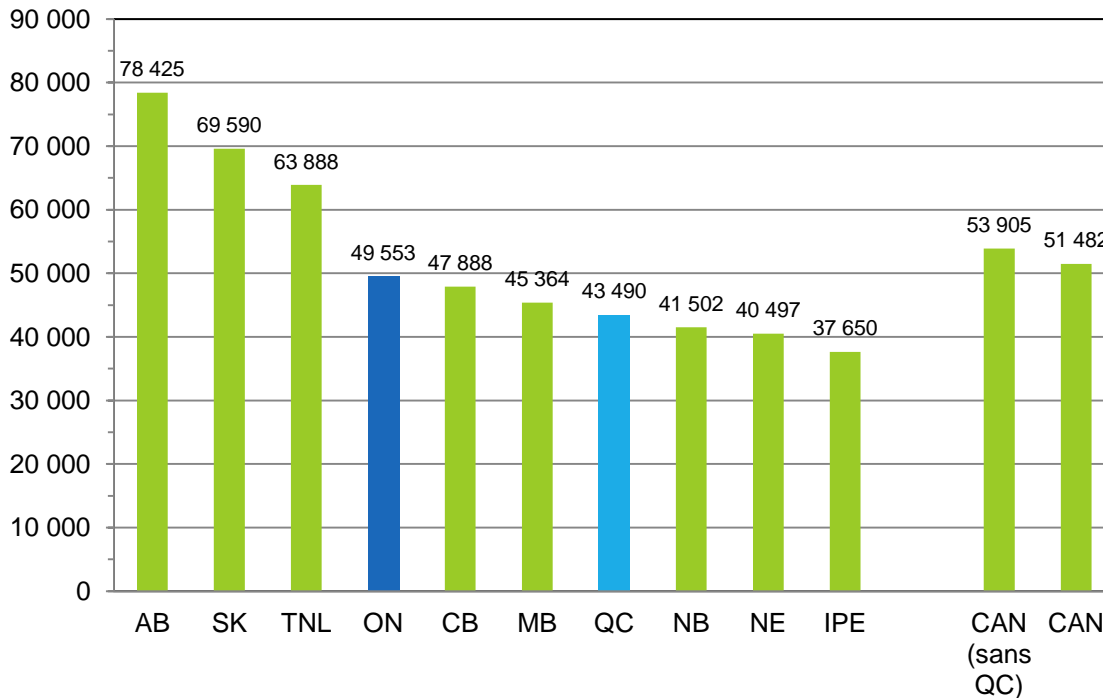


Sources : MESRS, Direction de la planification et des politiques. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada, de l'ACPAU et de l'AUCC.

Le graphique A.3.2 montre également de grandes différences dans la richesse relative des provinces. Le Québec se situe au 7<sup>e</sup> rang dans le classement des provinces pour la richesse collective. Le PIB par habitant était de 19 % moins élevé au Québec (43 490 \$) que dans le reste du Canada (53 905 \$), en 2011-2012.

<sup>52</sup> Le concept de dépense globale des universités inclut le fonds de fonctionnement général, le fonds « Objectif spécifique et fiduciaire », le fonds de recherche subventionnée et le fonds d'immobilisations. Les entreprises auxiliaires sont exclues.

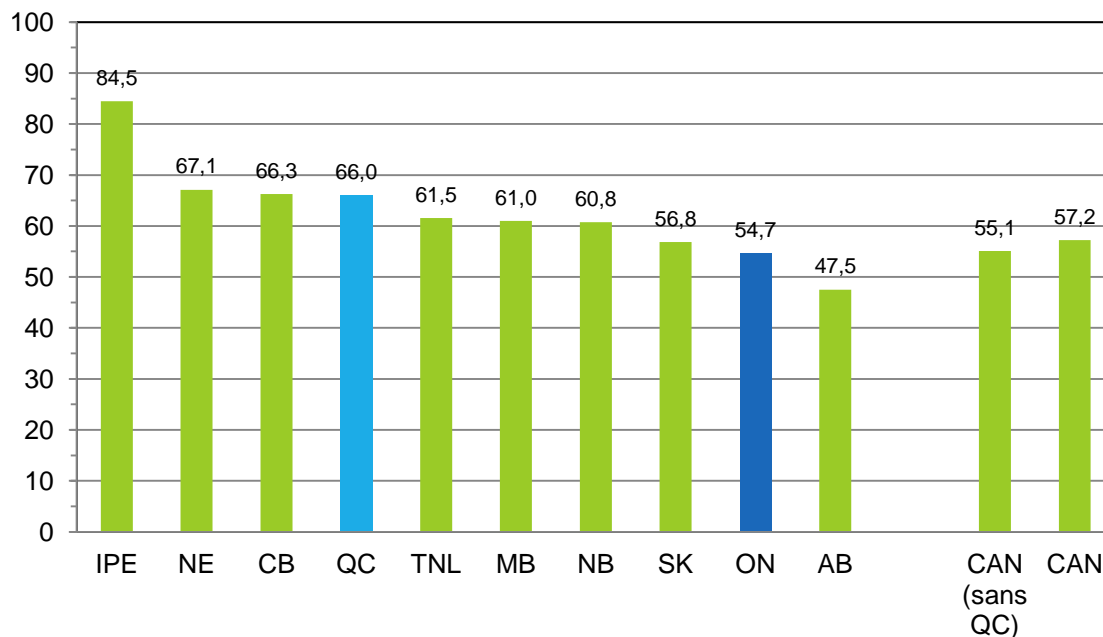
**Graphique A.3.2 PIB par habitant, selon la province, en 2011-2012 (en dollars courants)**



Sources : Statistique Canada.

Le graphique A.3.3 indique que, lorsque l'on met en relation la dépense globale par étudiant et le PIB par habitant, cet indicateur situe le Québec au 4<sup>e</sup> rang (66,0 %), mais tout près du deuxième rang (67,1 %). La valeur de cet indicateur pour le Québec est nettement plus élevée que celle pour le reste du Canada (55,1 %).

**Graphique A.3.3 Dépense globale par étudiant des universités par rapport au PIB par habitant, selon la province, en 2011-2012 (en %)**



Sources : MESRS, Direction de la planification et des politiques. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada, de l'ACPAU et de l'AUCC.

## Annexe 4

### Ventilation de la dépense globale par étudiant dans les universités du Québec et de l'Ontario

Cette annexe a pour objet de présenter la ventilation de la dépense globale par étudiant dans les universités selon le poste de dépense, au Québec et en Ontario, en 2011-2012.

Tableau A.4.1

#### Dépense globale par étudiant dans les universités, Québec et Ontario, selon le poste de dépense, en 2011-2012 (en dollars courants)

	Québec	Ontario	Écart
Professeurs	6 284	5 394	890
Autres activités, enseignement et recherche	1 521	2 284	-763
Autres salaires et traitements	5 807	5 596	210
Avantages sociaux	2 800	3 152	-352
<b>Sous-total ( salaires et avantages sociaux)</b>	<b>16 412</b>	<b>16 426</b>	<b>-14</b>
Frais de déplacements	630	589	41
Acquisitions des bibliothèques	298	313	-15
Impression et reprographie	80	118	-38
Matériel et fournitures	1 096	1 490	-394
Communications	73	120	-47
Autres dépenses de fonctionnement	1 355	1 161	194
Services publics	380	464	-84
Améliorations et transformations	1 213	528	685
Bourses d'études, bourses d'entretien et prix	1 445	1 788	-343
Services contractuels	757	486	271
Honoraires professionnels	759	291	467
Coût des marchandises vendues	32	0	32
Intérêts	961	294	666
Achat de mobilier et d'équipement	1 830	1 016	814
Location et entretien d'équipement	232	265	-33
Ventes internes et recouvrements internes des coûts	-12	-96	84
Bâtiments, terrains et aménagements des terrains	1 084	1 804	-720
Paielements forfaitaires	73	47	25
<b>Sous-total (autres dépenses)</b>	<b>12 285</b>	<b>10 679</b>	<b>1 606</b>
<b>Total<sup>53</sup></b>	<b>28 697</b>	<b>27 105</b>	<b>1 592</b>

Sources : MESRS, Direction de la planification et des politiques. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada, de l'ACPAU et de l'AUCC.

53 La somme des parties peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement des données.



**Enseignement  
supérieur,  
Recherche et Science**

**Québec**

